

Braccio, Nadia

De: Lili Haury [haury.lili@gmail.com]
Envoyé: 22 janvier 2014 19:18
À: Greffe
Objet: À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R-3854-2013 ph. 2.

à l'attention de Madame Louise Pelletier.

OBJET : À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R-3854-2013 ph. 2.

Bonjour Madame Pelletier,

Je vous informe par la présente que je désire conserver mon compteur à roulette (électronécanique) et ce sans frais supplémentaires pour les raisons suivantes :

1/ pour des raisons de sécurité (explosion et autres) car la Régie de l'Énergie et Hydro-Québec sont parfaitement au fait des risques encourus par la population. Ces derniers semblent être complètement ignorés puisque jusqu'à ce jour Hydro-Québec n'a pas apporté de preuves suffisantes pour démontrer à la population qu'il n'y avait aucun risque puisque beaucoup de personnes comme moi s'y opposent

2/ pour des raisons de santé pour moi-même et les habitants qui vivraient à proximité de ces nouveaux compteurs que j'appelle «idiots» ce qui n'est pas pris en compte par la Régie de l'Énergie et par Hydro-Québec car selon mes sources le compteur numérique risque de produire une électricité de mauvaise qualité (électricité sale) dangereuse pour la santé

- pour des raisons économiques dans la mesure où un compteur numérique, communicant ou pas, va augmenter les frais d'électricité de 20 à 30 % par le simple fait que ce type de compteur est capable de comptabiliser tout départ de moteur.

- pour d'autres raisons économiques car en effet je n'ai pas les moyens de me permettre une expertise pour me protéger de cette pollution électrique qui mettra ma vie en danger

- pour des raisons humanitaires, puisque les enfants et les femmes enceintes seront exposés alors que l'on ne connaît pas les risques à long terme

- et enfin pour protéger la faune et la flore puisqu'il semble que l'un et l'autre meurent ou s'éloignent avec le temps en présence de ces compteurs

Si l'installation de ces compteurs est effectuée à mon insu, c'est-à-dire sans mon autorisation, je vous avise que je considère que vous mettez ma vie et ma santé en danger. Si tel est le cas, par la loi, il semble que cet acte est répréhensible.

De plus il semble qu'un service public comme Hydro-Québec ne devrait pas avoir le pouvoir d'effectuer et ou de faire effectuer ces installations sans autorisation des habitants. Actuellement il semble que trop d'abus et d'harcellement sont vécus par la population et c'est inacceptable de la part d'un service public.

Je vous avise donc que je m'oppose à l'installation des nouveaux compteurs d'Hydro-Québec.

Pour Notre Avenir à Tous et à Toutes tout simplement.

Cordialement
Lili Haury